



Formation en ligne

Aéraulique sur les chantiers amiante

Apprenez à maîtriser les procédures de contrôle aéraulique et utiliser les outils pour mesurer les flux d'air sur les chantiers amiante.



En quelques chiffres

> 40+ vidéos

> 4h de formation

> 150€/personne

> 100% de réussite



Aéraulique sur les chantiers amiante

 Tarif : 150€ /personne

 Durée : 4h de formation

Objectifs

- Comprendre les exigences réglementaires liées à la réalisation d'un bilan aéraulique sur chantier amiante
- Maîtriser les procédures de contrôle aéraulique pour assurer la sécurité et la conformité
- Savoir utiliser les outils et méthodes pour mesurer les débits et les renouvellements d'air

Prérequis

Parler et lire le français.

Être formé à la prévention du risque amiante (sous-section 3)

Moyens pédagogiques

La formation est à suivre en ligne via la plateforme de e-learning intégrée à notre site avorisk.fr. Elle est accessible depuis n'importe quel support connecté à Internet (pc, tablette, smartphone) via tous les navigateurs et sans aucun logiciel spécifique.

L'apprenant est invité à suivre un parcours de formation comprenant des vidéos, des quiz et des exercices pratiques.

Des ressources complémentaires sont partagées telles que des illustrations de défauts constatés sur le matériel et des procédures de vérification.

Il est possible de poser des questions directement au formation pendant et après la formation.

Public concerné

- Encadrant de chantier de travaux amiante
- Encadrant technique de travaux amiante (sous-section 3)
- Conducteur de travaux, chef de chantier, chef d'équipe
- Chargé d'affaires
- Maître d'œuvre spécialisé en travaux sur amiante

Programme

- Introduction
- Cadre réglementaire du bilan aéraulique
- Rôles et responsabilités des différents acteurs
- Principes fondamentaux de l'aéraulique
- Équipements et outils de mesure
- Étapes du bilan aéraulique
- Autres calculs
- Spécificités des unités mobiles de décontamination
- Traçabilité et reporting
- Études de cas pratiques

Évaluation

L'évaluation des acquis de l'apprenant se traduit par un QCM (Questionnaire à choix multiples).

En cas de réussite, afin de valider et de certifier ses acquis, l'apprenant recevra une attestation de formation.